



RAPPORT DE GESTION 2014-2015

RAPPORT DU PRESIDENT

Notre engagement



Une année s'est écoulée depuis mon accession à la présidence de ConstructionValais : il me semble que cette élection s'est déroulée hier. Si le temps passe aussi vite, cela tient sans doute au rythme de la société dans laquelle nous évoluons, monde hyper-connecté où l'unité de temps de référence est souvent la milliseconde. Nous vivons à l'ère du tout, tout de suite, et les exigences de nos clients suivent cette évolution.

Prévoir, planifier, organiser, ces termes essentiels dans le vocabulaire des constructeurs deviennent de plus en plus démodés, remplacés qu'ils sont par *réagir, s'adapter, improviser*.

Cette réactivité qui nous est demandée doit cependant s'exercer dans un environnement de plus en plus bureaucratique. Des exigences toujours plus nombreuses et toujours plus tatillonnes sont produites par le monde politique et l'administration, avec souvent comme principe de mise en œuvre, administrativement parlant, la recherche du risque zéro.

Je ne sais si mon sentiment est partagé, mais il me semble parfois vivre dans un gigantesque et permanent cours de répétition, où le principe de travail est « courir pour attendre, attendre pour courir ».

Si toutes ces règles et exigences sont pesantes, elles n'en sont pas moins fluctuantes. Si tout évolue, à une vitesse toujours plus grande, le constat est naturellement aussi vrai pour les conditions cadres dans lesquelles se développent nos entreprises et nos bureaux de la construction.

Changements économiques, législatifs, administratifs, politiques se succèdent en effet à un rythme effréné et malheureusement dans une atmosphère souvent brumeuse : tout change, mais nul ne sait dans quelle mesure, et parfois même, dans quelle direction...

Depuis peu dans le canton, un nouvel acteur s'est invité à la table des discussions : le populisme. Des objets ou des projets de lois sont pris en otage pour servir de vecteurs de communication électorale. Cette technique a très bien fonctionné pour certains partis au niveau fédéral ; pourquoi dès lors s'en priver au niveau cantonal ? Les débats qui s'ensuivent sont souvent affligeants, le but étant non pas de convaincre par des arguments, mais de se faire remarquer par des slogans, mensongers si nécessaire.

Entrepreneurs, ingénieurs, architectes doivent dès lors s'engager activement pour accompagner les changements induits par ce contexte et faire en sorte que les conditions cadres soient aussi légères et pragmatiques que possible : ils doivent veiller à ce que le débat politique sur les objets les concernant demeure factuel et objectif. C'est le rôle des associations telles que ConstructionValais, c'est notre engagement.

RAPPORT DE GESTION 2014-2015

Analyse de la période sous rubrique

Je ne saurais revenir sur les 12 derniers mois sans évoquer le drame qui a frappé, le 2 octobre 2014, la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs. Un tragique accident d'hélicoptère a coûté la vie à trois membres du comité, Messieurs Jean-Pierre Rosselet, Christian Michoud, Bernard Steck ainsi qu'à leur assistante de direction, Madame Anne-Marie Bauer. Le pilote est également décédé lors de ce crash. Nos pensées vont à leurs familles, leurs proches et leurs collègues de travail.

Un quatrième membre du comité et le directeur de la Fédération ont été grièvement blessés. Nous leur souhaitons un plein rétablissement.

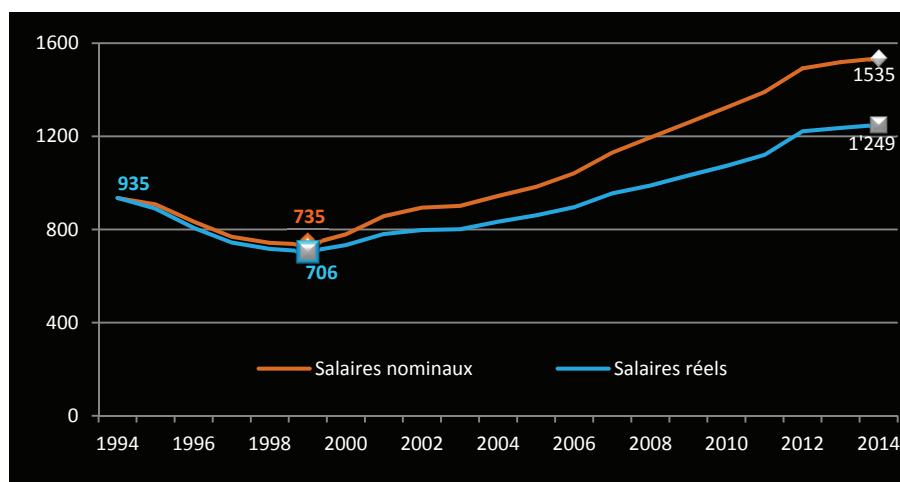
Au niveau conjoncturel, l'année écoulée s'est révélée soutenue en termes d'activité. Cependant, divers indicateurs montrent que la construction a sans doute atteint son zénith. Après une longue période de haute conjoncture dans la branche, de nombreux signes laissent entrevoir une orientation à la baisse du marché. Les demandes de permis de construire sont ainsi en diminution et les réserves de travail sont inférieures aux années précédentes.

Il ne s'agit pas d'un effondrement du marché de la construction, qui reste à un haut niveau, mais bien d'une inversion de tendance marquée par de multiples incertitudes : effets de la Lex Weber, évolution de la population suite à l'initiative sur l'immigration de masse, effet conjoncturels de l'abandon du taux plancher et du franc fort, finances publiques dégradées...

Tous ces facteurs ne facilitent pas l'établissement de prévisions, mais nous pouvons affirmer que les années totalisant des carnets de commande pléthoriques sont derrière nous.

L'évolution des prix de la construction, en stagnation depuis quelques périodes déjà, a marqué une baisse en 2014, démontrant ainsi que la pression sur les marges demeurera forte en dépit du volume.

Figure 1 - Salaires de la construction valaisanne AVE-FAA-AVMC – en Mio



LES COMMISSIONS

Arbitrage et Conciliation (CAC), Lobby, Observatoire de la construction, Marchés publics

Commission

Arbitrage et Conciliation

Président	- Raphy Coutaz (FAA)
Membres	- Jacques Fournier, Joseph Cordonier, Eric Barras, Alain Métrailler, Serge Métrailler

Un produit toujours méconnu



Les années se suivent et se ressemblent : La commission n'a été saisie d'aucun dossier en 2014.

Deux conclusions peuvent donc être tirées : celle de dire que les ouvrages effectués par les membres de ConstructionValais sont d'excellente qualité et que, de ce fait, ils ne génèrent aucun litige ; ou une autre, peut-être plus proche de la réalité, à savoir que le produit est toujours méconnu.

En effet, le secrétaire et membre de la commission reçoit de très nombreux appels de la part d'entrepreneurs et également de clients, lesquels requièrent des expertises de la part de la commission d'arbitrage et conciliation pour débloquer des situations enlisées.

Or, il est bien souvent trop tard, du fait que le conflit est trop avancé ou que les parties n'ont pas utilisé le contrat d'entreprise ni signé la clause arbitrale. Ainsi, la démarche initiée par l'une d'elles, à savoir de proposer unilatéralement la solution de la CAC, est déjà perçue quelque peu négativement par la partie adverse, estimant que la Commission ne sera pas totalement impartiale. Ce qui n'est évidemment pas le cas.

Il est par contre intéressant de constater que le contrat proposé par ConstructionValais s'utilise de plus en plus. Ainsi, par l'établissement d'un document expliquant très clairement les droits et obligations essentiels de chacun, une meilleure protection est assurée pour tous les intervenants, et ce tel que souhaité par la Commission lors de la réflexion et de l'introduction du système.

Le Comité a décidé d'une part d'établir un contrat pour les mandataires, spécifique à ces derniers, et d'autre part de faire de la *Comm'* afin de promouvoir ce produit dont la commission est toujours convaincue de la pertinence.

Commission

Lobby

Président	- Alain Métrailler
Membres	- Gabriel Décaillet, Raphy Coutaz, Jacques Fournier, Serge Métrailler

Réorientation – Activation de nouveaux principes

Fort du constat qu'il est essentiel que la construction influence les débats plutôt que de déplorer les décisions prises, le nouveau président a souhaité élargir et approfondir la réflexion : une présence médiatique plus importante, des prises de positions plus fréquentes..., afin que tous les partenaires, qu'ils soient politiques, économiques ou sociaux, aient le réflexe, lorsqu'un dossier touche la construction, de consulter ConstructionValais et ses organes.

C'est ainsi que des entrevues ont eu lieu à répétition reprises avec les autres associations professionnelles bâties. La commission a également rencontré les responsables de la BCVs pour échanger des visions sur la conjoncture actuelle et future et faire passer certains messages à cette Institution qui, de par ses statuts, se doit de soutenir l'économie locale. Ces échanges, dans un cadre toujours plus détendu, permettent de communiquer beaucoup plus librement et obtenir de meilleures informations.



Commission

Observatoire de la Construction

Président - Gabriel Décaillet
Membre - Serge Métrailler

Prévoir le futur : une chose pas si facile

La Commission s'est réunie régulièrement pour mettre en place **l'Observatoire de la construction**, outil censé donner des tendances sur la conjoncture à court et moyen terme.

Nous tenons à saluer l'implication de l'Etat du Valais dans ce projet, et celle des géomètres dont les données renseignent valablement sur le futur de la branche. Nous regrettons par contre que l'Association valaisanne des Banques (AVB), ainsi que l'Association des assureurs, n'aient pas donné suite à nos demandes, sous couvert tant du secret professionnel que du secret d'affaires. Connaître le volume des nouvelles hypothèques et crédits d'assurances de construction auraient en effet permis, à notre sens, de déterminer de manière efficace les travaux envisagés sur l'année.

Le programme informatique, lequel digère les données et donne des tendances conjoncturelles fiables et prospectives, est en phase d'essai. Il convient de bien le tester avant de l'officialiser afin d'avoir la certitude que des erreurs ne puissent subsister, lesquelles lui feraient perdre toute crédibilité.



Commission

Marchés publics

Président - Gabriel Décaillet

Membre - Serge Métrailler

Pondérer le prix, exclure les sous-enchères : un art difficile

Lors de l'exercice précédent, nous nous félicitons d'avoir pu introduire dans toutes les professions des critères d'aptitude permettant aux services de l'Etat et aux communes d'adjuger des marchés à des entreprises structurées, bénéficiant de main-d'œuvre qualifiée.

Nous saluons de même l'esprit d'ouverture de l'architecte cantonal et du département concerné, lesquels étaient disposés à introduire une pondération des prix rendant possible l'exclusion des sous-enchères. A cet effet, des entrevues ont eu lieu de manière fréquente avec M. Galletti.

Or, bien que parfaite sur papier, la solution imaginée ne générerait aucun effet dans la réalité, bien au contraire. Dès lors, tout le concept, les principes, ont dû être revus, analysés et de nouveaux systèmes pour obtenir une formule permettant d'expliquer les sous-enchères sont à l'étude. Dans l'intervalle, M. Galletti a quitté ses fonctions et c'est avec son successeur, M. Venetz, et son adjoint M. Jordan, que nous devons poursuivre les discussions.

Nous profitons de l'occasion pour remercier Olivier Galletti de l'intérêt qu'il a su démontrer durant toute son activité pour nos préoccupations, de même pour sa volonté de collaborer et, surtout, de contribuer à ce que les ouvrages soient réalisés dans les règles de l'art et à un prix adéquat.

Nous lui souhaitons plein succès pour son retour dans le cercle des architectes indépendants.



LE COMITE

Le comité s'est réuni à 4 reprises et a porté son attention sur de nombreux thèmes dont les principaux ont été les suivants :

- **Collaboration au niveau des différentes associations économiques faitières**

Une dynamique de collaboration et de coordination s'est mise en place entre Construction Valais, la Chambre Valaisanne de Commerce et d'Industrie et l'Union Valaisanne des Arts et Métiers. Diverses séances réunissant leurs présidents et directeurs ont été aménagées avec, comme résultat, une prise de position commune sur les différents sujets d'actualité politique tant au niveau cantonal que fédéral.

Cette collaboration s'est par exemple traduite par une lettre au Conseil d'Etat co-signée des trois présidents, faisant part de la préoccupation de dits Organismes pour les finances cantonales, en relation avec le référendum lancé contre ETS2. Cet écrit a débouché sur une rencontre avec une délégation du Gouvernement, lors de laquelle un dialogue constructif a été initié.

- **Nouvelle loi cantonale sur les constructions**

De nombreux représentants de différentes associations membres de ConstructionValais siègent au sein de la commission extra-parlementaire chargée d'étudier la modification de la loi cantonale sur les constructions.

Afin de peser plus efficacement sur le travail de ce gremium, ces derniers ont tenu deux séances préparatoires en vue d'arrêter des positions communes. Cette démarche a eu pour conséquence une meilleure prise en compte, dans le projet de loi, des propositions du monde de la construction.



Le travail se poursuit et une séance supplémentaire a été programmée à la demande de nos représentants afin de traiter d'un allégement des procédures d'autorisation de construire.

- **Référendum contre le décret de financement de Rhône 3**

ConstructionValais s'est fortement impliquée dans ce dossier essentiel pour le Canton. Dans un premier temps, elle a reçu un soutien actif de la CVCI et de l'UVAM qui se sont toutes deux engagées visiblement dans la campagne. Par la suite, ConstructionValais a participé de manière tangible au financement des actions menées par le comité de soutien à Rhône 3.



- **Responsabilité solidaire avec les sous-traitants : Projet de badge suisse**

ConstructionValais suit avec attention les différents projets de développement de badge actuellement en cours, que ce soit au niveau de la Fédération Vaudoise ou de la Société Suisse des Entrepreneurs. Elle est prête à se rallier à un projet pour autant qu'il constitue un véritable moyen de contrôle, paritaire et efficient, si possible valable sur tout le territoire suisse, et obligatoire.

- **Participation par le biais de constructionsuisse aux consultations sur les projets de lois de la Confédération**

ConstructionValais collabore activement au sein de *constructionsuisse* et différents dossiers ont fait l'objet de prises de positions sur le plan national, entre autres :

- Loi sur les marchés publics et accord intercantonal sur les marchés publics
- Loi sur les cartels
- Lois sur les résidences secondaires
- Loi sur l'Aménagement du territoire (deuxième étape)

Dans le cadre de constructionsuisse, ConstructionValais s'engage fortement pour le développement d'une entité romande, sorte de "construction romandie" actuellement sans existence statutaire, afin de mieux défendre cette sensibilité francophone Outre-Sarine, et ce sur l'ensemble des sujets.

Nos objectifs pour la période à venir

Nos objectifs sont clairs : il s'agit de participer activement aux débats sur l'évolution de nos conditions cadres, communiquer avec conviction notre vision et faire prendre en compte nos exigences par les autres acteurs. La tâche est immense et ne saurait être réalisée sans l'engagement sans faille du comité et des permanents, mais surtout sans l'implication de tous les membres de notre association, sans lesquels peu de chose pourront être réalisées.

Alain Métrailler, Président



COMPTES

COMPTE D'EXPLOITATION 2014 ET BUDGET 2015				
	COMPTES 2013		COMPTES 2014	BUDGET 2015
RECETTES D'EXPLOITATION				
<i>Cotisations des membres</i>	Fr.	25'000.00	Fr.	25'000.00
<i>Intérêts c/c et placements</i>	Fr.	28.50	Fr.	40.00
<i>Dissolution Promo. & Actions spéc.</i>			Fr.	30'000.00
	Fr.	25'028.50	Fr.	55'040.00
DEPENSES D'EXPLOITATION				
<i>Cotisation Constructionsuisse</i>	Fr.	2'700.00	Fr.	2'700.00
<i>Assemblées des délégués</i>	Fr.	1'389.50	Fr.	2'500.00
<i>Construction Romandie</i>	Fr.	324.80	Fr.	500.00
<i>Frais de représentation — Lobby</i>	Fr.	1'524.40	Fr.	3'000.00
<i>Commissions</i>	Fr.	3'383.50	Fr.	4'500.00
<i>Frais généraux d'administration</i>	Fr.	4'320.00	Fr.	4'320.00
<i>Frais postaux et bancaires</i>	Fr.	53.90	Fr.	60.00
<i>Frais divers</i>	Fr.	147.10	Fr.	500.00
<i>Campagne c/révision de la LAT</i>	Fr.	10'000.00	Fr.	0.00
<i>Impôts</i>	Fr.	63.35	Fr.	100.00
<i>Site internet</i>	Fr.	180.00	Fr.	180.00
<i>Manifestations diverses (Golf)</i>	Fr.	-4'803.80	Fr.	2'000.00
<i>Frais campagnes (R3, successions, Billag)</i>	Fr.	00.00	Fr.	30'000.00
<i>Attr. Provision Promotion & actions spéc.</i>	Fr.	4'000.00	Fr.	0.00
	Fr.	23'282.75	Fr.	50'360.00
TOTAL RECETTES	Fr.	25'028.50	Fr.	55'040.00
TOTAL DEPENSES	Fr.	23'282.75	Fr.	50'360.00
RESULTAT	Fr.	1'745.75	Fr.	4'680.00

BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE

BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE		
ACTIF	31.12.2013	31.12.2014
Actifs circulants		
<i>La Poste, Postfinance</i>	Fr. 64'600.90	Fr. 75'697.35
	Fr. 64'600.90	Fr. 75'697.35
TOTAUX DE L'ACTIF	Fr. 64'600.90	Fr. 75'697.35
PASSIF	31.12.2013	31.12.2014
Exigibilités		
<i>Créanciers divers</i>	Fr. 10'892.45	Fr. 2'587.95
	Fr. 10'892.45	Fr. 2'587.95
Provisions		
<i>Contrats de travail</i>	Fr. 2'000.00	Fr. 2'000.00
<i>Promotion & actions spéciales</i>	Fr. 18'000.00	Fr. 33'000.00
<i>Chambre val. du bâtiment</i>	Fr. 2'827.20	Fr. 2'827.20
<i>10^e anniversaire</i>	Fr. 4'000.00	Fr. 4'000.00
	Fr. 26'827.20	Fr. 41'827.20
Fonds propres		
<i>Capital initial</i>	Fr. 25'135.50	Fr. 26'881.25
<i>Résultat annuel</i>	Fr. 1'745.75	Fr. 4'400.95
	Fr. 26'881.25	Fr. 31'282.20
TOTAUX DU PASSIF	Fr. 64'600.90	Fr. 75'697.35

STATISTIQUES

Figure 2 - Salaires nominaux, en milliers de francs

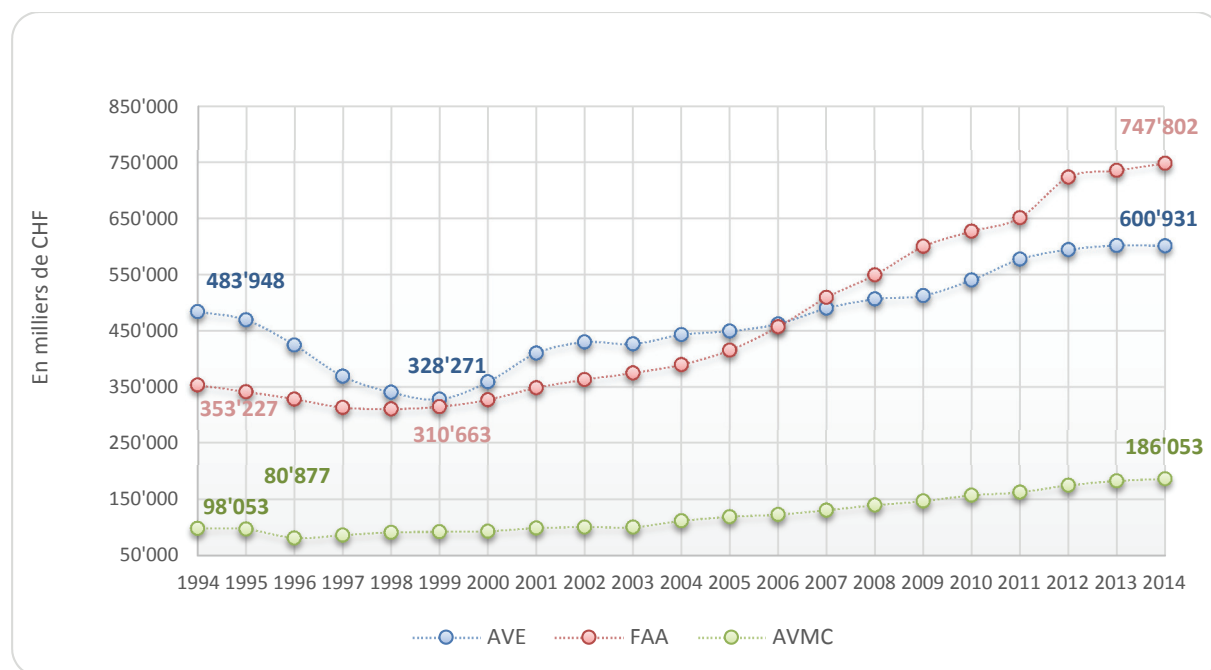


Figure 3 - Salaires réels - en millions de francs

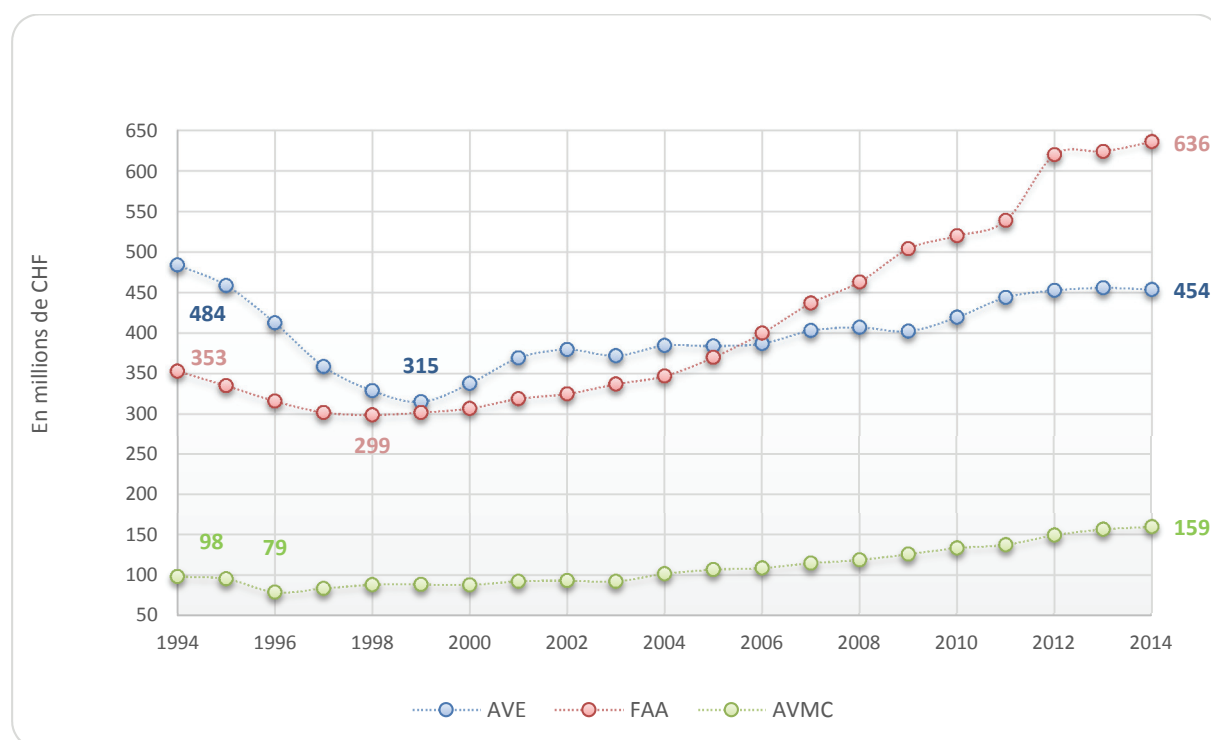


Figure 4 - Travailleurs de la construction valaisanne

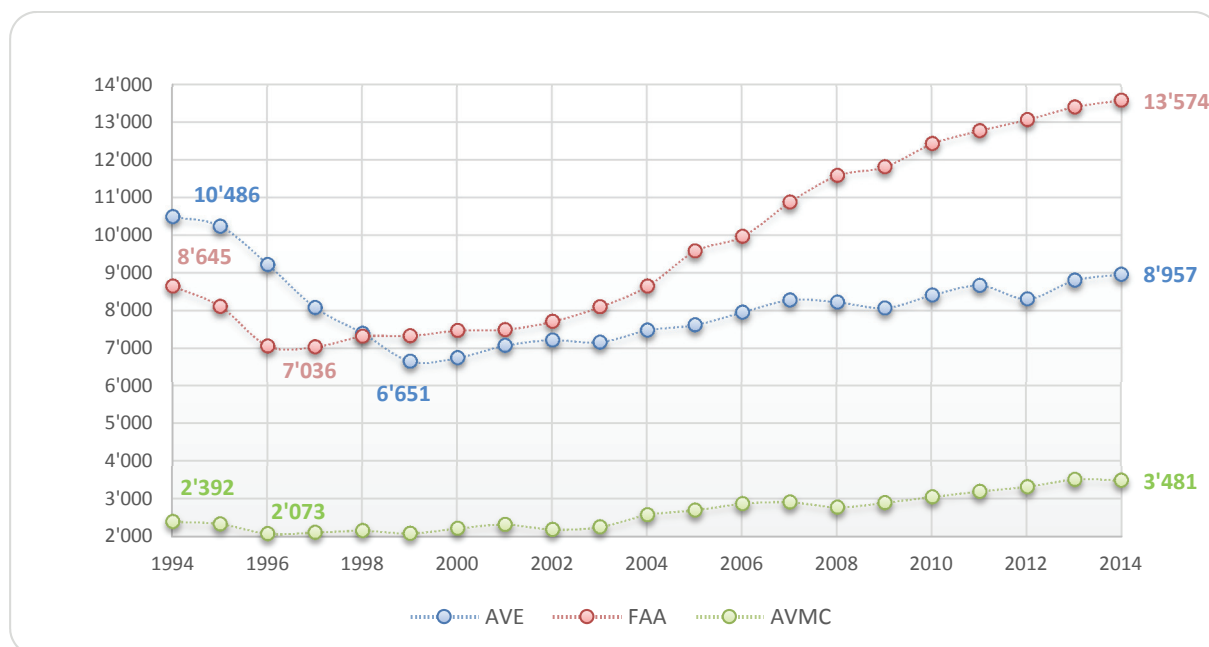
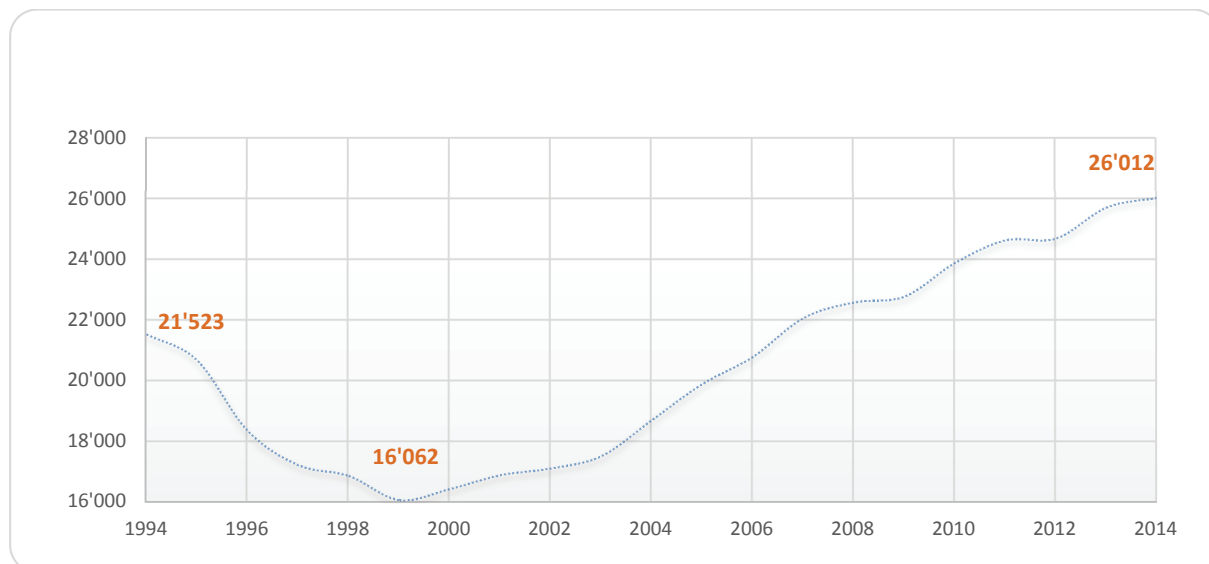
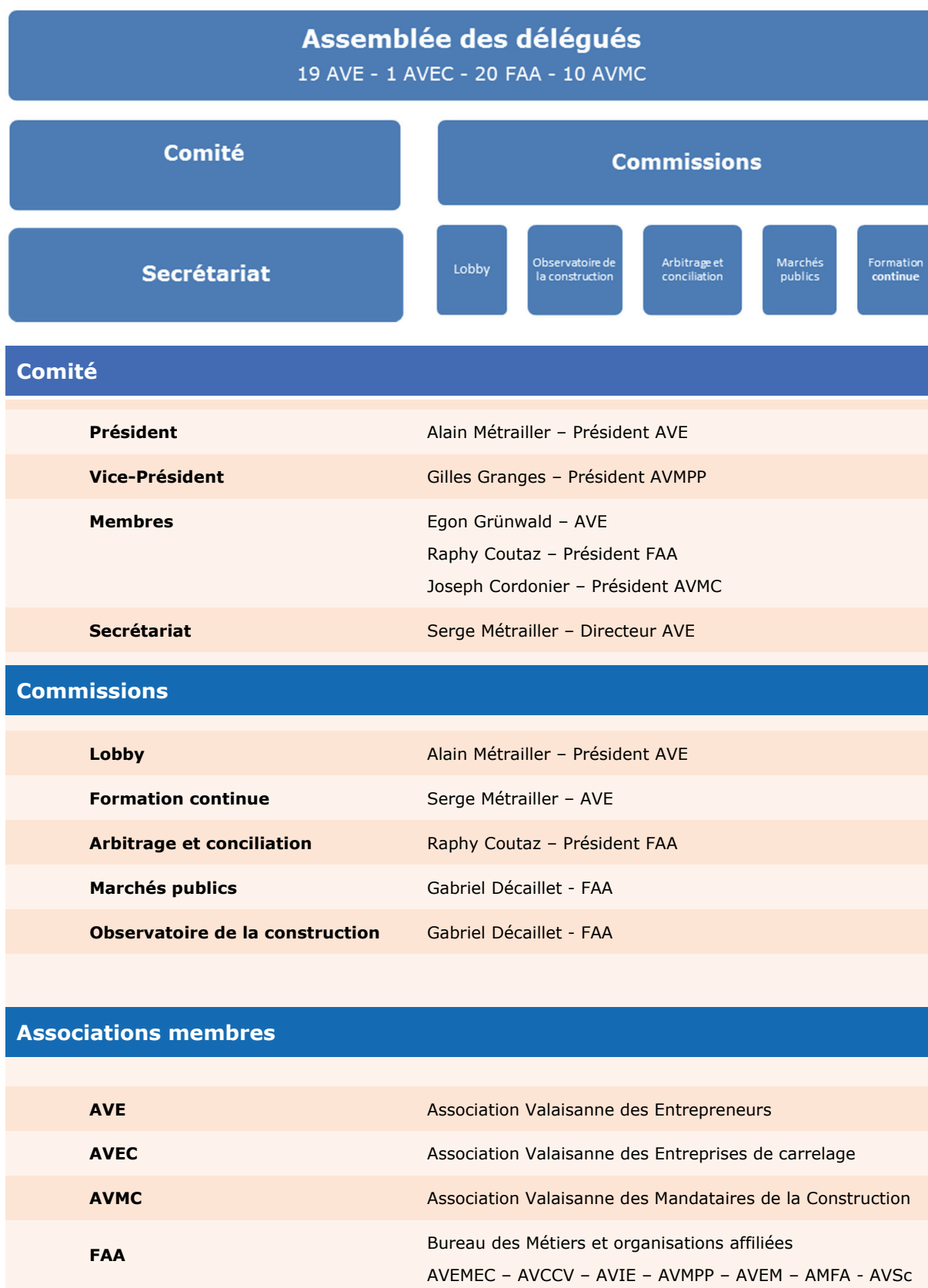


Figure 5- Total Travailleurs dans la construction (AVE-FAA-AVMC)



ORGANISATION - ORGANES





Case postale 330
1951 Sion

T + 4127 327 32 13 / 14
F + 4127 327 32 81
info@constructionvalais.ch
www.constructionvalais.ch